



CDOS

AISNE

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE
DU VENDREDI 5 JUIN 2020
A 18h30

Visio Conférence

LISTE DES PARTICIPANTS

Comités Sportifs Départementaux

- Madame Françoise BORDEREAU (Twirling Bâton),
- Monsieur Philippe CALMUS (Tennis),
- Madame Carole CHEVIET (Canoë Kayak),
- Monsieur Alain COEUGNIET (Equitation),
- Madame Ginette COLIN (EPGV),
- Monsieur Michel CORNIAUX (Football)
- Monsieur Philippe COURTIN (Escrime),
- Monsieur Éric DESMIDT (Voile),
- Madame Nathalie DUBOIS (EPGV),
- Madame Catherine FAUCILLON (Tir),
- Monsieur Jean-Pierre FONTAINE (Randonnée Pédestre),
- Madame Véronique GIBOT (Natation),
- Monsieur François GILBERT (USEP),
- Monsieur Gérard GOURLE (Aviron),
- Monsieur Noël LESAGE (Basket Ball),
- Madame Maryline MERCIER (Tir à l'Arc),
- Madame Camille MOULIERE (Course d'Orientation),
- Monsieur Jean-Jacques NIAY (Vol à Voile),
- Monsieur Claude NOIRON (Tennis de Table),
- Monsieur Christophe NORMAND (Sport en Milieu Rural),
- Monsieur Pascal POIDEVIN (Football),
- Monsieur Ludovic PONTHEU (Pentathlon Moderne),
- Monsieur Pascal RAULT (UFOLEP),
- Madame Sophie VELY (Sport Adapté),

Invités

- Madame Colette BLEROT (Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Aisne),
- Monsieur Jean COSLEOU (Président du CDOS Nord),
- Monsieur André de SAINT-MARTIN (Vice-Président du CROS Hauts-de-France),
- Madame Sophie LEGROS (Salariée du CDOS),
- Monsieur Franck MASCRET (Salarié du CDOS),
- Monsieur Etienne MOREAU (Commissaire aux Comptes)
- Madame Claire PHILIPPOT (Salariée du CDOS),
- Monsieur Benjamin TROUILLEUX (Salarié du CDOS).

Excusés

- Monsieur Xavier BERTRAND (Président du Conseil Régional des Hauts-de-France),
- Monsieur Denis DAWINT (Handball),
- Monsieur René DRIGNY (Boxe),
- Monsieur Claude FAUQUET (Président du CROS Hauts-de-France),
- Monsieur Nicolas FRICOTEAUX (Président du Conseil Départemental de l'Aisne),
- Monsieur Jean-Claude JEHIN (Judo),
- Monsieur Bertrand JUBLOT (Inspecteur de la Jeunesse et des Sports),
- Monsieur Thierry MORTECLETTE (MJS).

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Philippe COURTIN, Président, accueille et remercie les Présidents et Présidentes des comités sportifs départementaux ou leurs représentants de participer aux travaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne, qui se déroule, pour la première fois de son histoire, en visioconférence, compte tenu de la crise sanitaire que le pays traverse actuellement.

Philippe COURTIN salue la présence de :

- Colette BLEROT, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Aisne,
- André de SAINT-MARTIN, Vice-Président du CROS Hauts-de-France,
- Jean COSLEOU, Président du CDOS Nord,
- Etienne MOREAU, Commissaire aux comptes.

Philippe COURTIN présente les excuses de Bertrand JUBLOT, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Aisne et des différentes personnalités dont la liste est tenue à la disposition de l'Assemblée.

Le quorum est atteint avec 22 comités départementaux présents ou représentés.

Avant de commencer les travaux de l'Assemblée Générale, je souhaite que nous ayons une pensée pour les sportifs, bénévoles et dirigeants sportifs qui nous ont quitté au cours de l'année 2019 et pour toutes les personnes qui vivent des moments difficiles dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19.

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DES STATUTS

Philippe COURTIN, Président, précise que les propositions de modifications des statuts ont été adoptées, à l'unanimité, par le Comité Directeur du CDOS-Aisne du 17 décembre 2019.

Il indique que ses propositions ont également été validées par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le 4 janvier 2020.

Philippe COURTIN, Président, rappelle que tous les comités sportifs départementaux ont reçu, par mail, le 25 mai 2020, les propositions de statuts comme le prévoit les actuels statuts du CDOS-Aisne.

Philippe COURTIN, Président, propose de présenter les principales modifications des statuts du CDOS-Aisne plutôt que de relire l'ensemble des statuts.

Cette proposition est acceptée par l'ensemble des participants.

Les catégories des Fédérations membres du CNOSF

- Fédérations Olympiques (Catégorie 1),
- Fédérations Nationales Sportives (Catégorie 2),
- Fédérations Multisports et Affinitaires (Catégorie 3),
- Fédérations Scolaires et Universitaires (Catégorie 4),
- Membres associés (Catégorie 5).

Composition, rôle et droit de vote

STATUTS ACTUELS

Art. 5 : Composition et rôle

1 comité départemental
=
1 voix

PROPOSITIONS

Art. 6 : Composition et droit de vote

Fédération membres du CNOSF
(catégorie 1 à 5)

- 1 voix à chaque comité
- 1 voix suppl. jusqu'à 1 000 licenciés
- 2 voix suppl. de 1 001 à 3 000 licenciés
- 3 voix suppl. plus de 3 000 licenciés
- 5 voix suppl. pour un comité d'une discipline olympique

Composition du Bureau

STATUTS ACTUELS

Art. 11 : Rôle et composition du Bureau

8 membres élus par le Comité Directeur sur proposition du Président

PROPOSITIONS

Art. 11 : Le Bureau exécutif

10 membres élus au scrutin de liste bloquée

Le Président (Tête de liste)

8 membres (au moins 3 femmes et 3 hommes)

- 4 Vice-présidents,
- 1 Secrétaire Général + 1 Secrétaire Général Adjoint,
- 1 Trésorier + 1 Trésorier Adjoint.

1 membre de Droit (Pdt du CROS ou représentant)

Rôle et composition du Comité Directeur

STATUTS ACTUELS

Art. 7 : Rôle et composition du Comité Directeur

19 membres dont au moins 1 membre des 4 collèges

Elue à la majorité absolue au 1^{er} tour et majorité relative au second tour des suffrages exprimés et bulletins blancs.

PROPOSITIONS

Art. 12 : Rôle et composition du Conseil d'Administration

19 membres élus de façon nominative

- Le Président et le Bureau exécutif (10 membres),
- 9 membres élus.

Majorité de membres de la catégorie 1 (au moins 3 femmes et 3 hommes)

Au moins 4 membres des catégories 2, 3, 4 et 5 (au moins 2 femmes et 2 hommes)

- - Au moins 1 membre de la catégorie 3
- - Au moins 1 membre de la catégorie 4

Jusqu'à 2 membres qualifiés

Suite à la présentation des principales modifications, les représentants des comités sportifs départementaux échangent et débattent.

Philippe COURTIN, Président, propose de procéder au vote des modifications des statuts dans leur intégralité. Franck MASCRET indique la procédure de vote : « Cliquer sur la main après chaque proposition contre, abstention et pour » afin de comptabiliser le nombre de voix.

Philippe COURTIN, Président, procède au vote :

- Contre : Aucune main levée donc 0 voix « contre »,
- Abstention : 1 main levée donc 1 abstention,
- Pour : 21 mains levées donc 21 voix « pour ».

Les nouveaux statuts du CDOS-Aisne sont adoptés

PROPOSITIONS D'ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR

Philippe COURTIN, Président, précise que les propositions d'adoption du règlement intérieur ont été adoptées, à l'unanimité, par le Comité Directeur du CDOS-Aisne du 17 décembre 2019.

Il indique que ses propositions ont également été validées par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le 4 janvier 2020.

Philippe COURTIN, Président, rappelle que tous les comités sportifs départementaux ont reçu, par mail, le 25 mai 2020, les propositions d'adoption du règlement intérieur comme le prévoit les statuts du CDOS-Aisne.

Philippe COURTIN, Président, propose de passer à l'adoption du règlement intérieur.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Fait à LAON, le 31 juillet 2020
Philippe COURTIN
Président du CDOS-Aisne